

'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roke-lez-beaupre.fr

Novembre 2013

Directeur de la publication : Stéphane COURBET

Conception et rédaction : Agnès BOUDET- SCHMIT, Jacqueline COUTIN,
Philippe COUTIN, Hubert GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET, Florie CLAUSSE.

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré
mairie@roke-lez-beaupre.fr

Comité des Fêtes



CAFE CONCERT - HOMMAGE A PIAF

Samedi soir, à 20h30 salle Jouffroy d'Abbans, le Comité des Fêtes a rendu hommage à Edith Piaf, dans le cadre d'un Café Concert. Lionnelle Charpy a offert au public 24 chansons d'Edith, de 1942 à 2010 ! Tous les grands airs connus qui nous font toujours frissonner et quelques chansons moins célèbres !

Lionnelle Charpy, campée dans le personnage, avec une très jolie déco et des éclairages intimes et chaleureux, a ravi le public installé comme au Café-Concert : tables, chaises avec la possibilité de déguster boissons chaudes ou froides... La météo a plutôt privilégié les boissons chaudes !!!

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette initiative ! Un grand bravo à Lionnelle Charpy, fidèle artiste des manifestations Rochoises.

AGENDA NOVEMBRE

THEATRE : Samedi 16 novembre à 20h30 Salle Lumière.

Une pièce de Dario Fo : **Faut pas payer** avec la troupe du Caméléon de Novillars. Réservez votre soirée !



AGENDA DECEMBRE

TELETHON : Samedi 7 décembre - Marche nocturne au profit du téléthon : nous ferons le tour de la Cototte... avec un vin chaud à l'arrivée !!

Vendredi 20 décembre : Soirée pour les enfants !!

Concert de Noël à l'Eglise le 21 décembre au profit du Téléthon.

Réglement Local de Publicité

Enquête publique

du 14 octobre au 15 novembre

**Documents consultables en Mairie
et sur le site Internet de la commune**

<http://www.roche-lez-beaupre.fr>

Projet visant à harmoniser la réglementation publicitaire
dans les communes du Grand Besançon.



En 2012, le CCAS avait organisé des exposés débats sur les sujets suivants : "*L'autorité parentale : limites, interdits et autorisations*" et en 2013 : "*L'adolescence ou comment aider mon enfant à grandir*" avec le concours de l'Antenne Petite Enfance.

Dans la poursuite d'une meilleure connaissance des comportements adolescents, qui parfois peuvent amener à des addictions préoccupantes, le CCAS organise un exposé débat

ADOLESCENCE ET ADDICTIONS

qui aura lieu le **mardi 5 novembre à 20h30 salle Courbet** (au-dessus de la bibliothèque - rue des Ecoles).

L'adolescence est une période souvent tumultueuse qui provoque des bouleversements chez l'adolescent lui-même et sa famille. Nos adolescents expérimentent, transgressent les interdits, découvrent...

- L'usage des produits psychoactifs (alcool, tabac, drogue type cannabis....) témoigne de ce besoin de découverte, d'expérimentation et de transgression. Comment comprendre cette nécessité ? Quels en sont les risques ?

- Les nouvelles technologies (internet, réseaux sociaux, jeux vidéos...) prennent de plus en plus de place dans leur vie. Quand s'alerter et comment réagir face aux excès qu'elles peuvent entraîner ?

Organisateurs : Maud GRAND, Maison de l'Adolescence et Séverine GNECCHI, Service Oreille Association Petite Enfance de Franche Comté.

Intervenants : Emmanuelle ROSSI et Jan SZOBLIK, Maison de l'Adolescence de Besançon et Corinne HAAG, Soléa Bis.

De plus, une exposition de panneaux explicatifs sur le thème de l'Adolescence et des addictions sera mise à disposition du public, et particulièrement des jeunes, durant la semaine du 4 au 9 novembre 2013 salle du Conseil à la Mairie.

Nous espérons vous voir nombreux pour venir écouter et échanger sur ce sujet.

Entrée libre et gratuite.

Nous terminerons la soirée autour du verre de l'amitié.

Décorations florales

*La Commune a participé
au Concours du Village Fleuri 2013
et a obtenu obtenu un prix d'encouragement.*



Destruction local Kayak



Les travaux de démolition de l'ancien bâtiment du Canoë Kayak ont été réalisés, la terre a été étendue, un merlon de protection a été réalisé afin d'empêcher toute intrusion sur le terrain en stabilisé.

Le hêtre de Roche



La Commune possède un hêtre remarquable à l'entrée de la forêt communale à quelques mètres du chemin. Celui-ci a été expertisé par un expert Arbre, conseil à la Direction Territoriale de Franche Comté de l'ONF en juin 2013.

Le rapport souligne l'état d'affaiblissement du hêtre et sa dangerosité du fait de sa perte de branches et d'un risque possible de déracinement.

En conséquence, la Commune est dans l'obligation de procéder à son abattage d'ici la fin de l'année.

Décalage collecte ordures ménagères

Les tournées de collecte n'étant pas assurées les jours fériés, la collecte prévue le mardi 12 novembre est reportée au lendemain, mercredi 13 novembre.

L' UFCV ça déménage !



Dans la tradition de l'UFCV, la nouvelle équipe d'animation regarde toujours vers l'avant et "met le paquet" pour adapter les conditions d'accueil du Centre de Loisirs de Rochelez-Beaupré.

Pour que les enfants dont le nombre augmente puissent bénéficier d'un coin calme plus grand, le matériel créatif s'installe dans la salle d'activité, les coussins et les livres voyagent jusqu'au bureau, et l'ordinateur va bientôt jeter l'ancre... dans l'ancien coin lecture !

Autre changement, les fiches d'inscriptions cesseront d'être distribuées dans les classes : "Lorsque nous distribuons les documents, même avec précision, ils reviennent en retard, voire jamais".

Ces fiches sont disponibles en mairie, à l'accueil de loisirs du lundi au vendredi entre 17h et 18h et sur le site internet de l'UFCV à l'adresse suivante : animation-bfc.ufcv.fr

Comme auparavant, les inscriptions s'effectuent dans les deux jours ouvrés précédents la période concernée pour le Péricolaire, et une semaine avant pour les Mercredis.



Nouveau à Roche

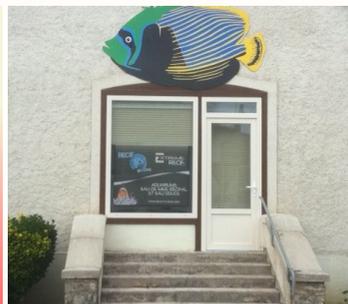
SARL RecifAtHome

10 rue d'Arcier 25220 Roche-lez-Beaupré

Société spécialisée en aquariophilie marine

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Tel : 07 60 83 00 08



Déménagement cabinet infirmières

Depuis le 14 octobre retrouvez les infirmières du centre de soins dans leurs nouveaux locaux de la maison médicale de Roche, 1 rue des Prés Chalots.

Elles occuperont les cabinets laissés libres par les kinésithérapeutes.

Aucun changement concernant les heures d'ouverture.

Le numéro de téléphone reste inchangé : 03 81 57 05 06.



Repas des Aînés



Le repas des Aînés
(personnes de plus de 65 ans)
aura lieu le jeudi 14 novembre 2013, salle Lumière.

Réservez votre journée !

Le bulletin d'inscription (pour le repas ou le colis)
vous parviendra fin octobre.

Cérémonie du 11 novembre

11h50 rassemblement devant les écoles

12h : arrivée au monument aux morts

A l'issue de la cérémonie, retour à la salle Lumière où un vin d'honneur sera offert par la Municipalité.

Eclairage public nocturne



En janvier 2013 a été publié un arrêté concernant l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels, **applicable à compter du 1^{er} juillet 2013.**

Afin de réduire les nuisances lumineuses et la consommation d'énergie, il est arrêté :

- 1-Les éclairages intérieurs des locaux professionnels seront éteints une heure après la fin de l'occupation des locaux
- 2-L'éclairage des façades sera éteint au plus tard à 1 heure du matin
- 3-L'éclairage des vitrines de commerce ou d'exposition seront éteints au plus tard à 1 heure du matin ou 1 heure après la fermeture
- 4-L'éclairage de ces mêmes vitrines peut être allumé à partir de 7 heures ou 1 heure avant le début de l'activité
- 5-L'éclairage des façades ne peut être allumé avant le coucher du soleil.



Les publicités et préenseignes lumineuses doivent être éteintes entre 1 heure et 6 heures du matin dans les agglomérations de moins de 800 000 habitants.

Mais comme tout arrêté, il prévoit des dérogations pour les veilles de jours fériés, les illuminations de Noël et les événements exceptionnels à caractère local.

L'éclairage public de la voirie n'est pas concerné.

Etat Civil

Naissance :

- Inès POURCHET le 23 septembre 2013



Décès :

- Anny PAYET le 29 septembre 2013

- Lucienne MELOU le 10 octobre 2013



Culte

Vendredi 1^o novembre, fête de la Toussaint : à 10h30, messe à Thise

Samedi 2 novembre, messe pour les défunts à 18h Thise

Dimanche 3 novembre : à 10h30, célébration de la Parole à Chalèze

Samedi 9 novembre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 10 novembre : à 10h30, messe à Roche-lez-Beaupré

Dimanche 17 novembre : à 10h30, messe à Thise

Dimanche 24 novembre : à 10h30, messe à Thise

Samedi 30 novembre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 1^o décembre : à 10h30, célébration de la Parole à Vaire-Arcier

Opération brioches

**La vente des brioches au profit de l'ADAPEI
a permis de récolter 2 928.70 €.**

**Merci aux généreux donateurs
et à la fidèle équipe de bénévoles.**

Bibliothèque

L
a
V
i
e
A
S
S
O
C
I
a
t
i
v
e

Les *huiles, paysages et natures mortes*, de *Michèle Charité*, de Saône compléteront l'exposition de *Chantal Boichard* qui se poursuit sur novembre 2013. Les deux exposantes vous accueilleront à la bibliothèque le **lundi 18 novembre 2013** au cours de la permanence, elles présenteront leurs œuvres et parleront de leur passion. L'exposition est visible les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30 et le samedi de 11h à 12h.

Atelier Ecriture Enfants : Mardis 5 et 19 novembre 2013 : de 16h45 à 18h.

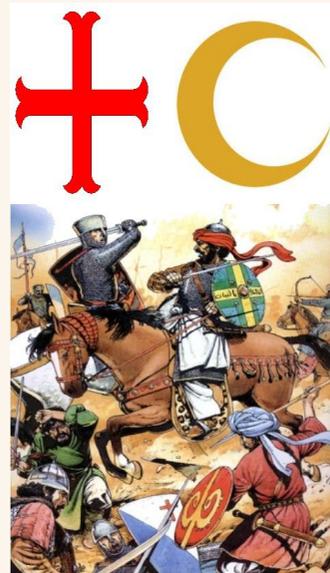
Accueil des pensionnaires de SDH de Novillars : Jeudis 7 et 21 novembre 2013 de 11h à 11h45.

Atelier Ecriture Adultes : Jeudi 7 novembre 2013 de 17h à 19h.

Attention nouveaux horaires du Club-Lecture !

Club-Lecture : Vendredi 15 novembre 2013 de 18h à **19h30** : "*Enfance et Littérature*"

Apéritif thématique : Vendredi 22 novembre 2013 à 18h30 : *Philippe Rouinssard* présentera à l'aide d'un diaporama "*Les Croisades : La croix et le croissant*", un exposé qui insistera sur les représentations idéologiques durant les neuf croisades de 1096 à 1291.



Retrouvez les résumés de nos animations ainsi que les galeries de photos sur notre blog bibliothequeroche.overblog.com

Vente de **romans adultes** à 1€.

Yoga

Les cours de yoga reprennent pour 2013-2014, le lundi de 9 h 30 à 11 h

Avec Marie-Paule MILLIOT-DETOT

Salle du SIVU - Reprise le lundi 21 octobre 2013

Pour inscription ou informations complémentaires, veuillez contacter

Marie-Paule au 06.66.32.13.15

Initiation à la méditation



L'association "**L'Empreinte**" propose, depuis le 18 octobre à Roche-lez-Beaupré, un atelier d'entraînement à la méditation.

Il s'agit au cours de cet atelier hebdomadaire, d'acquérir les outils de base qui vous permettront de débiter une pratique régulière pour découvrir petit à petit tous les bienfaits de la méditation (pratique non confessionnelle).

Ces bénéfices sont **d'ordre physiologique** : diminution de la tension artérielle, meilleure respiration, meilleure synchronisation, une capacité plus grande à se relaxer, une réduction de l'intensité des diverses douleurs ressenties, etc....

Mais ils sont aussi **d'ordre psychologique** : Elle nous amène à déguster un peu plus l'instant présent, tout en développant la sérénité et la paix intérieure dans notre monde tourmenté !

La méditation permet de développer son empathie, le sens de la compassion, sa créativité et d'entrer réellement en amitié avec soi-même.

Cet atelier est ouvert à tous sans conditions et sans prérequis.

MPT de Roche, au 5 rue des Ecoles. Salle Courbet, le vendredi matin de 7h45 à 9h00, à partir du 18 octobre, hors vacances scolaires.

Coût : 12 euros/mois. Animation : Viviane Molard, formatrice expérimentée.

Inscriptions / renseignements au 03 81 55 65 11.

Loto La Renaissance

L'association de gymnastique la Renaissance organise son

"SUPER LOTO" le Dimanche 17 novembre salle Lumière.

Ouverture des portes à 13h30, plus de 2000€ en lots et bons d'achat.

Buvette et Sandwich. Pour tous renseignements : 03 81 55 69 82. 10

Sports et signes



Activités de "sports et signes"

- mercredis matins enfants : "ninjutsu, langue des signes française et escalade" salle du SIVU à Roche-lez-Beaupré 8h-12h .
- lundis soirs adultes : "langue des signes " salle Courbet 19h-20h15

Toutes les séances enfant et adultes sont animées en utilisant la langue des signes française, sourds et entendants sont les bienvenus.

Sports Et Signes - 23, rue des Cras 25000 Besançon
sportetsignes@gmail.com - facebook : sportsetsignes
SMS : 06.31.76.15.82

Des nouvelles du Loisirs Club Rochois

Après le Val d'Aoste, l'Ardèche, l'Alsace, le Luberon, le Vercors et le Cantal, cette année 24 marcheurs du LCR ont choisi la Drôme pour effectuer du 2 au 7 septembre dernier, leur traditionnelle semaine de randonnées.

Gravir les sentiers pentus à travers les chênes verts, les pins et les genévriers jusqu'aux crêtes

de Roche Colombe, Jumel ou Serre Antoine, ont permis aux randonneurs de jouir de magnifiques points de vue.

Pour ces amoureux de la nature, l'ensoleillement, l'ambiance détendue et conviviale ont largement contribué à la réussite du séjour dans ce joli coin de France déjà imprégné des lumières et des senteurs de la Provence.



Environ 140 personnes se sont retrouvées le 14 septembre salle Lumière pour le repas offert par le LCR à l'ensemble de ses membres.

Au moment de l'apéritif, le président a eu le plaisir de féliciter 10 adhérents qui ont fêté ou qui fêteront cette année leur 80ème ou 90ème anniversaire. Un cadeau a été remis à chacun d'entre eux. La journée s'est poursuivie, comme à l'accoutumée, dans une ambiance très conviviale, agrémentée d'une tombola où l'heureux gagnant est reparti avec un panier garni de spécialités provençales.

Ping Pong : nouvelle équipe dirigeante

Estimant ne plus pouvoir présider aux destinées du club avec toute la disponibilité nécessaire, ceci en raison d'importantes contraintes professionnelles, Jean-Christophe Luc a donc décidé de quitter sa charge. Il a été chaleureusement remercié par les participants à la dernière AG pour son dévouement à la cause du ping-pong. Pour autant, Jean-Christophe n'abandonne pas le club de Roche qui continuera à profiter de son expérience et de son talent de compétiteur (et de coach) puisqu'il reste l'un des piliers de l'équipe-phare du club, la Pré nationale de zone, engagée dans le championnat.

Thierry Beaumont, qui assure désormais à l'assentiment général, la succession de Jean-Christophe Luc, n'est pas un inconnu à Roche (où il réside) non plus qu'au sein du club : il y a quasiment fait ses premiers pas pongistes (après un bref passage à Chalezeule) en 1986. Thierry, affectueusement surnommé Bill, a du reste assuré pendant deux ans la présidence du club rochois en 1995 et 1996. Plus récemment, on lui doit le recrutement d'une étoile montante du club, Arthur Roland, engagé lui aussi dans l'équipe de pré nationale. Rien d'étonnant, dès lors, si Bill, parmi les tâches qui lui sont désormais dévolues, entend bien "mettre le paquet" sur une orientation qui lui tient à coeur : la formation des jeunes.

Pour des raisons voisines de celles qui ont conduit Jean-Christophe Luc à renoncer à la présidence, un autre pilier du club, Christian Antoine, a décidé de rendre son tablier de secrétaire, fonction qu'il assumait avec une compétence et une disponibilité sans égales depuis de nombreuses années, ceci pour se consacrer plus pleinement encore à l'entraînement des jeunes joueurs chaque mercredi et s'engager - ainsi que leur autre coach, tout aussi sympathique et efficace : Arnaud Bougeot - à leurs côtés dans le championnat. Un grand merci à tous les deux !

Le nouveau secrétaire, Thierry Delecray, lui aussi élu à l'unanimité à ce poste, s'est plongé sans tarder - et avec efficacité - dans ses nouvelles fonctions. Quant au trésorier, Christian Rouge, il demeure l'indispensable grand argentier du club.

Rappelons qu'il est possible aux amateurs de venir assister aux matches à domicile de l'équipe phare. Les rencontres ont lieu le samedi à 17h, salle Lumière.

Prochains rendez-vous : Roche - Romilly sur Aube (le 9 novembre) et (le 14 décembre) Roche - Villers les Nancy.

Tennis

Notre traditionnel challenge Philippe Gagneur correspondant à notre tournoi interne de tennis a eu lieu ces deux derniers week-end de septembre, décalé d'une semaine pour cause de mauvais temps. Les matches se sont déroulés pendant le week-end et en semaine et ont donné lieu à de beaux échanges aussi bien dans le tournoi



jeunes que dans le tournoi adultes. Le tournoi jeunes a été gagné par Quentin Gros Lambert qui était opposé à Guillaume Robert avec le score de 4/0 4/1. La finale du tournoi adultes a été inédite cette année car elle réunissait Kilian Aymonier et Benjamin Martinet. Pour la première année, celle-ci eut lieu en nocturne, pour cause de météo également et elle fut très disputée et agréable à suivre. Kilian eut gain de cause contre Benjamin et remporta le match avec le score de 3/6 6/4 7/5. Pour mémoire, les demi finales opposaient Nicolas Grussner à Kilian Aymonier et Patrick Moreira à Benjamin Martinet. Les challenges offerts par la famille Gagneur et les lots ont été remis aux joueurs dans la foulée de la finale et un vin d'honneur bien mérité et un buffet campagnard ont clôturé cette sympathique soirée.

Comité de Jumelage

COURS D'ITALIEN Les cours reprendront le 16 octobre salle Courbet.

Pour la saison 2013/2014, trois cours sont proposés :

- débutants : mercredi 20 h. durant 1h15
- faux débutants : mardi 19 h 15 durant 1h15
- initiés : mardi 20 h 30 durant 1h15

Coût : 50 € par trimestre - Renseignements au 06.52.69.26.22

MARCHE DE NOËL

Comme chaque année, le Comité de Jumelage organise une rencontre sur un marché de Noël. Nos amis italiens sont invités à nous rejoindre.

Le 14 décembre, nous nous rendrons au marché de Noël de Montbéliard.

Les détails de ce voyage vous sont communiqués par la circulaire jointe (avec bulletin d'inscription).

SOIRÉE ITALIENNE

Notre repas annuel aura lieu de samedi 25 janvier 2014 en soirée.

Le courrier correspondant vous parviendra en fin d'année.

Histoire de Roche : Le Bois de la Vaivre

La naissance de Beaupré

Lorsqu'en 1298 l'archevêque de Besançon Eudes de Rougemont acquiert d'Hugues de Chatillon et de Marguerite son épouse le domaine et la seigneurie de Roche, tombent dans son escarcelle non seulement la maison seigneuriale dite "du bois" mais aussi, entre autres, écrit dans l'acte d'origine en termes latins : " *...totum nemus circumquaque dictam domum existens...* " ce qui signifie : "toute la forêt qui existe alentour de la dite-maison". Le problème était de savoir quelle était la limite de cette forêt, qui pouvait s'étendre jusqu'au bout de la terre... On peut supposer que le bois finissait avec les premières prairies ou les premières terres labourables de Roche et de Chalèze. Ce bois qui entourait la maison "du bois" s'appelait, avant l'acquisition par l'archevêché, "la Vaivre de Chalèze". Vaivre dont l'orthographe varie (Vayvre, Veyvres, Vesvre) signifie, en vieux français : terrain très humide, marécageux

Où finissait la seigneurie de Roche, où commençaient les communaux? Sans arpentage, sans délimitation précise, les litiges ne pouvaient manquer de survenir, les habitants essayant d'avoir le plus possible, les propriétaires de gagner le plus possible. Qu'avait ce bois de particulier pour exacerber les passions, depuis qu'en 1306 les habitants de Roche tentèrent d'usurper une partie du bois de la Vaivre jusqu'en ces années 2000 où certains, persuadés qu'il s'agissait d'une sorte d'échange de bons procédés avec Chalèze, souhaiteraient à présent récupérer cette portion de territoire communal ?

En 1447, un traité intervient entre le doyenné de Beaupré d'une part et les communautés de Roche, Chalèze et Novillars d'autre part au sujet de l'utilisation de ce bois pour en tirer du bois, des glands et pour exercer les droits de parcours et de vaine pâture.

L'année 1478 est celle d'un procès pendant à la cour du parlement de Dole entre les habitants de Chalèze, cette fois, et Jacques de St Mauris, doyen de Beaupré, toujours au sujet de ce bois.

La sentence de 1557

En 1553, les habitants de Chalèze, exaspérés parce que le doyen de Beaupré les empêchait de couper du bois à la Vaivre, poussèrent les officiers du prince d'Orange (seigneur de Montfaucon) à quereller en justice le doyen de Beaupré sur la propriété du bois de la Vaivre, afin qu'à l'occasion de cette contestation ils puissent obtenir un droit d'usage. Le doyen produisit les titres de propriété et le prince se désista alors de toute contestation, abandonnant même tous les droits qu'il n'avait pas, réservant cependant l'usage du bois de la Vaivre à Chalèze, Roche et Novillars. Par arrêt rendu en 1555, la cour ordonna que cet accord soit observé en tout.

Histoire de Roche : suite

Selon le séminaire, les habitants abusèrent du droit d'usage qui courait tant que le bois n'était pas réduit à plain (c'est-à-dire tant qu'il n'y avait pas de déboisement pour transformer le-dit bois en pré ou culture). Pour se rédimier de l'abus, le doyen commença de réduire le bois à plain ; ce qui fit se soulever les habitants qui prétendirent alors que tout le bois était à eux. D'où procès et arbitrage de la cour : c'est la sentence de 1557.

Cet arrêt divise le bois de la Vaivre en trois parties : celle qui se trouve à l'intérieur des fossés de Beaupré (aujourd'hui, on parlerait du parc) appartient en toute propriété au domaine ; la moitié de ce qui s'étend au-dehors de ces limites est également à Beaupré et les habitants n'y ont aucun droit d'usage et de coupage de bois à l'exception du droit de parcours en temps de morte pâture au cas où elle serait réduite en terres labourables et ne serait ni close ni fermée ; quant au reste, les habitants de Roche, Novillars et Chalèze peuvent l'utiliser comme les autres communaux avec le droit de champoyage (action de faire paître le bétail) et de coupage de bois. On parle alors de "Vaivre de Beaupré" et de "Vaivre de Chalèze" (au sens de paroisse et non de communauté).

Le séminaire estime que les arbitres ont eu tort de diviser le bois en plusieurs tronçons, que l'acte de vente de 1298 ne parlait que d'un seul bois (totum nemus), celui de la Vaivre, contigu à la maison "du bois", s'étendant jusqu'aux prés de Roche. D'autre part, si l'arrêt interdit aux habitants de la paroisse de Chalèze de couper du bois dans la partie relevant du doyen, la réciproque n'est pas vraie. Enfin, le séminaire estime que si droit de champoyage est donné à Chalèze sur la parcelle qui leur est destinée, c'est que celle-ci n'est pas leur propre fonds, sinon il n'y aurait aucune servitude fixée sur leur bien foncier.



Sur la photo satellite ci-contre, on voit nettement de gauche à droite : le domaine de Beaupré, la ferme de la Vaivre et le bois de la Vaivre.

A suivre... Philippe COUTIN

Roche Insolite



Cette construction en bois qui se trouve derrière la maison du numéro 32, rue Nationale est la seule des trois salles de bal qui subsiste à Roche. Elle appartenait au café du Centre qui fut successivement tenu à partir du début du XX^e siècle par Maurice Vermillard, grand-père d'Andrée Langard, Robert Cornu, Jules Goudron (1940 - 1941), Marcel Lune (de 1941 à 1950), Marcel Mairot (1950 - 1954) et enfin Marcel Nicol ; puis ce commerce devint la quincaillerie Incerti/Bardey, un magasin de "Tapisserie - Décoration".

Des deux autres salles de bal, celle du café Petetin (à présent la mairie), en pierre et volets de bois fut démolie en 1972 lors de l'aménagement du passage inférieur. Durant la période 1940 - 1945, elle fut occupée



par les soldats allemands, puis français, anglais, sénégalais, algériens et enfin indochinois. Après la guerre, les frères Robinet, de Besançon, vinrent y projeter des films. Sur la photo ci-contre, on reconnaît : en haut à gauche, la gare SNCF ; en-dessous la maison Ehringer puis Jury démolie en 1974, le café Petetin avec, à sa droite, la buanderie ; à droite, le long de la voie ferrée, la salle de bal.



Enfin, la troisième salle se situait dans l'actuel jardin du restaurant "Les Terrasses", parallèlement à la route nationale. On en distingue une partie sur la gauche de la photo ci-contre, précédant l'ancien café Cretin.